

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

SOMMAIRE

Le ministère administre un système de santé qui favorise le mieux-être et améliore la santé en offrant des services accessibles, intégrés et de qualité aux Ontariens et Ontariennes à toutes les étapes de leur vie. Il est chargé de l'élaboration, de la coordination et du maintien d'un éventail complet de services de santé et d'un système équilibré et intégré d'hôpitaux, d'établissements de soins de longue durée, de services communautaires, de laboratoires, d'ambulances et d'autres établissements de soins en Ontario.

En plus de promouvoir l'importance de modes de vie sains pour prévenir les maladies, le ministère favorise et soutient l'élaboration et la mise en œuvre de programmes communautaires afin de promouvoir et de protéger la santé des résidents de la province.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
122 724 003	Programme d'administration du ministère ¹	119 618 046	141 211 267
373 063 900	Programme des politiques de santé et de la recherche ²	351 782 100	327 127 873
77 707 500	Programme des systèmes intelligents et gestion des connaissances	40 610 200	20 935 492
15 939 578 800	Programme du système de santé intégré ^{3,4,5}	15 259 554 600	13 936 238 094
9 401 000 300	Programme d'assurance-santé de l'Ontario ^{6,7,8,9}	8 869 781 100	8 371 525 871
1 689 061 900	Programmes de santé publique, de promotion de la santé et de mieux-être ^{10,11,12,13}	1 620 610 900	1 487 336 645
27 603 136 403	Total du ministère - Fonctionnement	26 261 956 946	24 284 375 242
16 613 757 500	Moins : Mandats spéciaux	8 235 310 000	-
1 129 103	Moins : Crédits législatifs	81 846	60 904
<u>10 988 249 800</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>18 026 565 100</u>	<u>24 284 314 338</u>
27 603 136 403	Total du ministère - Fonctionnement		
(7 900 000)	Redressement de consolidation net - Action Cancer Ontario		
<u>27 595 236 403</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
Actif			
2 200 000	Programme des politiques de santé et de la recherche	-	-
73 907 100	Programme du système de santé intégré	-	-
16 912 200	Programme d'assurance-santé de l'Ontario	-	-
12 725 000	Programmes de santé publique, de promotion de la santé et de mieux-être	-	-
105 744 300	Total du ministère - Actif	-	-
61 684 100	Moins : Mandats spéciaux	-	-
44 060 200	< TOTAL À VOTER - ACTIF	-	-

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	25 911 956 946	
1.2 Comptes publics 2001-2002		24 280 623 443
2. Budget supplémentaire des dépenses		
2.1 Budget supplémentaire des dépenses 2002-2003	350 000 000	
3. Réorganisation gouvernementale		
3.1 Transfert de fonctions d'autres ministères		8 751 799
3.2 Transfert de fonctions à d'autres ministères		(5 000 000)
	26 261 956 946	24 284 375 242

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
1401	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	115,7	(3,0)	112,7	118,8	6,1
2	Commission ontarienne d'examen	3,8	-	3,8	3,9	-
L	Traitement versé aux ministres en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	0,1	-	0,1	0,1	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>119,6</u>	<u>(3,0)</u>	<u>116,6</u>	<u>122,7</u>	<u>6,2</u>
1402	Programme des politiques de santé et de la recherche					
1	Politiques de santé et recherche ²	351,8	(3,2)	348,6	373,1	24,5
		<u>351,8</u>	<u>(3,2)</u>	<u>348,6</u>	<u>373,1</u>	<u>24,5</u>
1403	Programme des systèmes intelligents et gestion des connaissances					
1	Systèmes intelligents et gestion des connaissances	40,6	-	40,6	77,7	37,1
		<u>40,6</u>	<u>-</u>	<u>40,6</u>	<u>77,7</u>	<u>37,1</u>
1404	Programme du système de santé intégré					
1	Programme du système de santé intégré ³	14 222,6	(53,4)	14 169,2	15 156,6	987,4
2	Établissements de santé mentale ⁴	710,8	(11,0)	699,8	783,0	83,2
3	Restructuration des hôpitaux ⁵	326,1	(326,1)	-	-	-
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-	-	-	-
		<u>15 259,6</u>	<u>(390,6)</u>	<u>14 869,0</u>	<u>15 939,6</u>	<u>1 070,6</u>
1405	Programme d'assurance-santé de l'Ontario					
1	Assurance-santé de l'Ontario ⁶	6 590,4	3,7	6 594,0	6 829,2	235,2
2	Programmes de médicaments ⁷	2 017,0	2,1	2 019,1	2 296,0	276,8
3	Services de laboratoire ⁸	66,2	(1,4)	64,8	68,0	3,2
4	Programme d'appareils et accessoires fonctionnels ⁹	196,2	(3,1)	193,1	206,8	13,8
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-	-	1,0	1,0
		<u>8 869,8</u>	<u>1,3</u>	<u>8 871,0</u>	<u>9 401,0</u>	<u>530,0</u>
1406	Programmes de santé publique, de promotion de la santé et de mieux-être					
1	Promotion de la santé et prévention des maladies ¹⁰	29,6	(0,1)	29,5	37,3	7,8
2	Services intégrés pour enfants	74,5	-	74,5	72,8	(1,6)
3	Services de santé communautaire ¹¹	275,6	(4,5)	271,1	295,2	24,1
4	Santé publique ¹²	819,0	(70,6)	748,4	809,8	61,4
5	Services de santé d'urgence ¹³	422,0	(4,7)	417,2	473,9	56,7
		<u>1 620,6</u>	<u>(79,9)</u>	<u>1 540,7</u>	<u>1 689,1</u>	<u>148,4</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>26 262,0</u>	<u>(475,5)</u>	<u>25 786,5</u>	<u>27 603,1</u>	<u>1 816,7</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

1. (2,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
 - (0,9) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
2. (0,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
 - (2,5) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
 - (0,1) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
3. (1,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
 - (51,7) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
 - (0,2) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
4. (11,0) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
5. (326,1) redressement pour supprimer les paiements au titre de la restructuration (comptabilité de caisse) qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrits aux dépenses d'un exercice antérieur.
6. (3,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
 - 7,3 redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
 - (0,4) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
7. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
 - 5,5 redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
 - (3,1) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
8. (1,4) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

9. (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (2,9) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
- (0,1) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
10. (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
11. (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (4,3) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
12. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (70,3) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
13. (2,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (2,4) redressement pour supprimer les paiements au titre de la restructuration (comptabilité de caisse) qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrits aux dépenses d'un exercice antérieur.
- (0,1) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.

(475,5) << Total des redressements

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
511 192 400	Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	342 272 400	187 848 274
511 192 400	Total du ministère - Immobilisations	342 272 400	187 848 274
209 641 900	Moins : Mandats spéciaux	18 419 000	-
<u>301 550 500</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>323 853 400</u>	<u>187 848 274</u>
511 192 400	Total du ministère - Immobilisations		
(6 900 000)	Redressement de consolidation net - Action Cancer Ontario		
<u>504 292 400</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS						
1407	Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé					
1	Immobilisations dans le domaine de la santé	342.3	-	342.3	511.2	168.9
		342.3	-	342.3	511.2	168.9
	Total du ministère - Immobilisations	342.3	-	342.3	511.2	168.9

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

pas de redressements entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Le programme d'administration du ministère :

apporte son soutien au ministre et au ministre associé de la Santé et des Soins de longue durée pour leur permettre de remplir les exigences de leur portefeuille; veille à la mise en place des cadres de gestion, de reddition des comptes et de contrôle du ministère pour assurer l'utilisation rationnelle et efficiente des ressources et lui permettre d'atteindre ses objectifs;

offre une vaste gamme de services stratégiques et opérationnels essentiels à la prestation efficace des programmes du ministère, p. ex., planification des activités, des finances et des immobilisations; vérification; approvisionnement, services financiers et gestion de contrats; pharmacie du gouvernement; locaux; ressources humaines et développement organisationnel; projets ministériels/gestion du changement et amélioration des activités; accès à l'information et protection de la vie privée; coordination des soumissions et liaisons avec le Bureau du Conseil des ministres; processus de nominations; gestion de l'information et technologie de l'information; services juridiques; communications et information; unité de surveillance de l'Agence des systèmes intelligents pour la santé; politiques stratégiques et initiatives de planification mises en oeuvre par le Secrétariat des soins infirmiers sur les questions touchant la profession infirmière et la formation du personnel infirmier;

apporte son soutien administratif à la Commission ontarienne d'examen, la Commission du consentement et de la capacité, la Commission d'appel et de révision des services de santé, la Commission d'appel et de révision des professions de la santé.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1401		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
 FONCTIONNEMENT				
1	118 782 500	Administration du ministère ¹	115 703 800	137 573 462
2	3 857 200	Commission ontarienne d'examen	3 832 400	3 576 901
L	72 114	Traitement versé aux ministres en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	70 012	49 414
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	11 490
	<u>122 724 003</u>	Total - Fonctionnement	<u>119 618 046</u>	<u>141 211 267</u>
	94 459 600	Moins : Mandats spéciaux	41 798 000	-
	84 303	Moins : Crédits législatifs	81 846	60 904
	<u>28 180 100</u>	Montant à voter	<u>77 738 200</u>	<u>141 150 363</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		<i>Secrétariat des soins infirmiers</i>	
	\$	\$	\$
Administration du ministère (1401-1)			
Traitements et salaires	51 305 200	Traitements et salaires	523 500
Avantages sociaux	6 896 200	Avantages sociaux	62 500
Transports et communications	4 334 600	Transports et communications	18 700
Services	53 349 600	Services	169 300
Fournitures et matériel	2 973 600	Fournitures et matériel	8 400
	<u>118 859 200</u>		<u>782 400</u>
Moins : Recouvrements	76 700		
	<u>118 782 500</u>		
<i>Bureau principal</i>	\$	<i>Services juridiques</i>	\$
Traitements et salaires	2 185 900	Traitements et salaires	20 700
Avantages sociaux	261 000	Avantages sociaux	2 500
Transports et communications	117 800	Transports et communications	23 800
Services	231 500	Services	3 010 700
Fournitures et matériel	44 600	Fournitures et matériel	52 300
	<u>2 840 800</u>		<u>3 110 000</u>
<i>Services financiers et administratifs</i>	\$	<i>Services de vérification</i>	\$
Traitements et salaires	20 264 400	Transports et communications	40 300
Avantages sociaux	3 189 600	Services	1 463 500
Transports et communications	2 344 000	Fournitures et matériel	9 200
Services	24 000 700		<u>1 513 000</u>
Fournitures et matériel	1 882 600		
	<u>51 681 300</u>	<i>Systèmes informatiques</i>	\$
Moins : Recouvrements d'autres ministères	76 700	Traitements et salaires	17 183 300
	<u>51 604 600</u>	Avantages sociaux	2 051 900
<i>Ressources humaines</i>	\$	Transports et communications	1 573 900
Traitements et salaires	5 904 100	Services	17 597 100
Avantages sociaux	705 000	Fournitures et matériel	422 600
Transports et communications	115 200		<u>38 828 800</u>
Services	3 044 700		
Fournitures et matériel	431 200	<i>Crédits législatifs</i>	
	<u>10 200 200</u>	Traitement versé aux ministres en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	72 114
<i>Services de communication</i>	\$	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> ..	12 189
Traitements et salaires	5 223 300		<u>84 303</u>
Avantages sociaux	623 700	<i>Commission ontarienne d'examen (1401-2)</i>	
Transports et communications	100 900	Traitements et salaires	829 600
Services	3 832 100	Avantages sociaux	99 100
Fournitures et matériel	122 700	Transports et communications	465 000
	<u>9 902 700</u>	Services	2 385 200
		Fournitures et matériel	78 300
			<u>3 857 200</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme d'administration du ministère	<u>122 724 003</u>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMME DES POLITIQUES DE SANTÉ ET DE LA RECHERCHE :

Ce programme se charge de l'élaboration des politiques et de la planification des activités du ministère afin d'offrir rapidement une orientation stratégique claire et uniforme pour soutenir et améliorer le système de santé. Cette planification à travers tout le système permet au ministère de répartir ses ressources stratégiquement et assure la prestation homogène des services de santé dans toute la province.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1402		PROGRAMME DES POLITIQUES DE SANTÉ ET DE LA RECHERCHE		
FONCTIONNEMENT				
1	373 063 900	Politiques de santé et recherche ²	351 782 100	327 127 873
	373 063 900	Total - Fonctionnement	351 782 100	327 127 873
	214 708 800	Moins : Mandats spéciaux	94 397 900	-
	<u>158 355 100</u>	Montant à voter	<u>257 384 200</u>	<u>327 127 873</u>
Actif				
2	2 200 000	Politiques de santé et recherche	-	-
	2 200 000	Total - Actif	-	-
	1 283 300	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>916 700</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Actif	
	\$		\$
Politiques de santé et recherche (1402-1)		Politiques de santé et recherche (1402-2)	
Traitements et salaires	11 617 100	Avances et montants récupérables	
Avantages sociaux	1 387 200	Formation clinique	<u>2 200 000</u>
Transports et communications	1 534 000		<u>2 200 000</u>
Services	17 794 600	Total (Actif) - Programme des politiques de	<u>2 200 000</u>
Fournitures et matériel	1 235 900	santé et de la recherche	<u><u>2 200 000</u></u>
Paievements de transfert	\$		
Recherches cliniques, appliquées, opérationnelles et autres poursuivies dans le domaine de la santé	13 755 800		
Plan de développement des ressources dans le domaine de la santé	35 880 700		
Ressourcement pour le mieux-être des Autochtones	25 547 000		
Enseignement clinique	250 633 300		
Programme de neurotraumatologie	5 000 000		
Réseau ontarien d'information sur la santé des femmes	<u>8 678 300</u>		
	<u>339 495 100</u>		
	<u>373 063 900</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme des politiques de santé et de la recherche	<u><u>373 063 900</u></u>		

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMME DES SYSTÈMES INTELLIGENTS ET GESTION DES CONNAISSANCES :

L'Agence des systèmes intelligents pour la santé offre l'infrastructure d'information nécessaire à la transmission et l'échange électroniques et sûrs des renseignements personnels entre les fournisseurs de soins de l'Ontario, et appuie les initiatives de cybersanté du ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1403		PROGRAMME DES SYSTÈMES INTELLIGENTS ET GESTION DES CONNAISSANCES		
FONCTIONNEMENT				
1	77 707 500	Systèmes intelligents et gestion des connaissances	40 610 200	20 935 492
	77 707 500	Total - Fonctionnement	40 610 200	20 935 492
	63 677 500	Moins : Mandats spéciaux	10 544 800	-
	<u>14 030 000</u>	Montant à voter	<u>30 065 400</u>	<u>20 935 492</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Systèmes intelligents et gestion des connaissances (1403-1)	\$
Paiements de transfert	
Systèmes intelligents pour la santé	77 707 500
	<u>77 707 500</u>
Total (Fonctionnement) - Programme des systèmes intelligents et gestion des connaissances	<u><u>77 707 500</u></u>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMME DU SYSTÈME DE SANTÉ INTÉGRÉ :

Le programme du système de santé intégré est responsable des paiements de transfert, de l'élaboration des politiques opérationnelles; de la planification et du financement de deux secteurs d'activités clés :

les établissements de soins : qui englobent les hôpitaux et établissements de soins connexes, notamment les hôpitaux communautaires, les hôpitaux spécialisés, les hôpitaux psychiatriques, les centres hospitaliers universitaires, et les établissements de soins de longue durée; les services communautaires : qui englobent les centres d'accès aux soins communautaires, les services communautaires de soutien, les services de traitement des traumatismes crâniens, les logements avec services de soutien, les centres de traitement des enfants, les services communautaires de santé mentale et les soins de cancérologie.

Cette activité de base administre aussi les activités liées à la restructuration des hôpitaux. Son objectif est de prévoir les besoins changeants de la population croissante de l'Ontario afin que le ministère puisse garantir l'accès des Ontariens et Ontariennes à des services et une technologie appropriés à toutes les étapes de la vie.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1404		PROGRAMME DU SYSTÈME DE SANTÉ INTÉGRÉ		
 FONCTIONNEMENT				
1	15 156 575 100	Programme du système de santé intégré ³	14 222 649 000	13 059 171 630
2	782 958 900	Établissements de santé mentale ⁴	710 805 600	629 060 774
3	-	Restructuration des hôpitaux ⁵	326 100 000	248 005 690
L	44 800	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-
	<u>15 939 578 800</u>	Total - Fonctionnement	<u>15 259 554 600</u>	<u>13 936 238 094</u>
	9 511 477 100	Moins : Mandats spéciaux	5 036 683 100	-
	44 800	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>6 428 056 900</u>	Montant à voter	<u>10 222 871 500</u>	<u>13 936 238 094</u>
 Actif				
4	73 907 100	Programme du système de santé intégré	-	-
	<u>73 907 100</u>	Total - Actif	-	-
	43 112 400	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>30 794 700</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			\$
Programme du système de santé intégré (1404-1)		\$	
Traitements et salaires	33 283 600		
Avantages sociaux	3 974 500		
Transports et communications	2 956 300		
Services	17 413 600		
Fournitures et matériel	1 237 200		
Paiements de transfert		\$	
Exploitation des hôpitaux ...	10 394 970 400		
Exploitation des établissements connexes .	61 944 700		
Subventions versées en compensation des taxes municipales - hôpitaux publics	3 879 600		
Établissements de soins de longue durée	2 078 364 200		
Centres d'accès aux soins communautaires	1 204 349 100		
Services de soutien communautaire	276 501 900		
Traumatisme crâniens	35 702 600		
Logements avec services de soutien	127 340 200		
Centres de traitement pour enfants	56 287 100		
Programme des services aux régions insuffisamment desservies	37 590 500		
Services de télétriage	42 215 000		
Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales	19 197 700		
Conseils régionaux de santé	9 122 500		
Réseau des services de santé aux diabétiques du Nord	14 337 500		
Services communautaires de santé mentale	400 085 600		
Fondation ontarienne de la santé mentale	394 900		
Action Cancer Ontario	335 426 400		
	15 097 709 900		
	15 156 575 100		
Crédits législatifs			
Autres opérations			
Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>		44 800	
		44 800	
			\$
			Établissements de santé mentale (1404-2)
			Traitements et salaires
			140 110 000
			Avantages sociaux
			31 599 200
			Transports et communications
			1 909 800
			Services
			49 007 000
			Fournitures et matériel
			23 884 000
			\$
			Paiements de transfert
			Subventions versées en compensation des taxes municipales - hôpitaux psychiatriques
			279 100
			Services psychiatriques des hôpitaux spécialisés ..
			539 064 200
			539 343 300
			785 853 300
			Moins : Recouvrements
			2 894 400
			782 958 900
			\$
			<i>Programmes de consultations externes</i>
			Traitements et salaires
			69 375 100
			Avantages sociaux
			12 127 900
			Transports et communications
			326 800
			Services
			1 655 800
			Fournitures et matériel
			6 759 900
			90 245 500

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMME DU SYSTÈME DE SANTÉ INTÉGRÉ (suite)
CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

<i>Programmes pour les malades hospitalisés</i>	\$	\$	Actif	\$
Traitements et salaires	70 734 900		Programme du système de santé intégré (1404-4)	
Avantages sociaux	19 471 300		Avances et montants récupérables	\$
Transports et communications	1 583 000		Fonctionnement des hôpitaux	5 000 000
Services	47 351 200		Établissements de soins de longue durée	37 997 800
Fournitures et matériel	17 124 100		Centres d'accès aux soins communautaires	10 000 000
Paiements de transfert	\$		Réseau-Santé du diabète du Nord	550 000
Subventions versées en compensation des taxes municipales - hôpitaux psychia- triques	279 100		Services de soutien communautaire	4 000 000
Services psychia- triques des hôpitaux spécialisés	<u>539 064 200</u>		Logements avec services de soutien	2 000 000
	<u>539 343 300</u>		Victimes de traumatismes crâniens	800 000
	695 607 800		Centres de traitement pour enfants	100 000
Moins : Recouvrements d'autres ministères	<u>2 894 400</u>		Services communautaires de santé mentale	13 079 300
		<u>692 713 400</u>	Programme des services aux régions insuffisamment desservies	80 000
Total (Fonctionnement) - Programme du système de santé intégré		<u><u>15 939 578 800</u></u>	Conseils régionaux de santé	300 000
				<u>73 907 100</u>
			Total (Actif) - Programme du système de santé intégré	<u><u>73 907 100</u></u>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMME D'ASSURANCE-SANTÉ DE L'ONTARIO :

L'Assurance-santé de l'Ontario administre des volets essentiels du système de santé ontarien : l'inscription des Ontariens et Ontariennes admissibles, la rémunération des médecins, la rémunération des autres praticiens, le remboursement des services hors province/hors pays, les établissements de soins autonomes, les programmes de médicaments, les services de laboratoire, les appareils et accessoires fonctionnels et la protection contre la fraude et les activités criminelles dans les services de santé.

En Ontario, les services de santé sont dispensés par des professionnels de la santé exerçant dans divers cadres de soins, tels que cabinets de généralistes ou hôpitaux. Les services de santé sont financés par le gouvernement et offerts aux Ontariens et Ontariennes qui sont inscrits, et admissibles, au Régime d'assurance-santé de l'Ontario (OHIP).

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1405		PROGRAMME D'ASSURANCE-SANTÉ DE L'ONTARIO		
 FONCTIONNEMENT				
1	6 829 171 100	Assurance-santé de l'Ontario ⁶	6 590 363 900	6 301 758 939
2	2 295 991 200	Programmes de médicaments ⁷	2 017 018 900	1 824 588 300
3	67 994 900	Services de laboratoire ⁸	66 223 700	51 390 941
4	206 843 100	Programme d'appareils et accessoires fonctionnels ⁹	196 174 600	193 787 691
L	1 000 000	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-
	<u>9 401 000 300</u>	Total - Fonctionnement	<u>8 869 781 100</u>	<u>8 371 525 871</u>
	5 702 905 600	Moins : Mandats spéciaux	2 544 509 900	-
	1 000 000	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>3 697 094 700</u>	Montant à voter	<u>6 325 271 200</u>	<u>8 371 525 871</u>
 Actif				
5	16 912 200	Programme d'assurance-santé de l'Ontario	-	-
	<u>16 912 200</u>	Total - Actif	-	-
	9 865 400	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>7 046 800</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMMES DE SANTÉ PUBLIQUE, DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE :

L'objectif des programmes de santé publique, de promotion de la santé et de mieux-être est de protéger et d'améliorer la santé, de préserver l'autonomie, de prévenir ou de retarder la maladie, les blessures et le décès prématuré des Ontariens et Ontariennes à toutes les étapes de la vie. Les programmes relevant de cette activité de base permettent aux particuliers, aux familles et aux communautés de satisfaire à leurs besoins en services de santé. Cette activité assure aussi le développement continu et le maintien des centres de santé communautaire. De plus, les organismes de santé locaux officiels sont financés à partir de deux paiements de transfert - Organismes de santé locaux officiels et Bébés en santé, enfants en santé.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1406		PROGRAMMES DE SANTÉ PUBLIQUE, DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE		
FONCTIONNEMENT				
1	37 325 700	Promotion de la santé et prévention des maladies ¹⁰	29 574 000	28 110 745
2	72 848 300	Services intégrés pour enfants	74 479 900	67 742 724
3	295 218 400	Services de santé communautaire ¹¹	275 604 600	265 689 374
4	809 756 300	Santé publique ¹²	818 989 900	758 116 478
5	473 913 200	Services de santé d'urgence ¹³	421 962 500	367 677 324
	<u>1 689 061 900</u>	Total - Fonctionnement	<u>1 620 610 900</u>	<u>1 487 336 645</u>
	<u>1 026 528 900</u>	Moins : Mandats spéciaux	<u>507 376 300</u>	<u>-</u>
	<u><u>662 533 000</u></u>	Montant à voter	<u><u>1 113 234 600</u></u>	<u><u>1 487 336 645</u></u>
Actif				
6	12 725 000	Programmes de santé publique, de promotion de la santé et de mieux-être	-	-
	<u>12 725 000</u>	Total - Actif	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>7 423 000</u>	Moins : Mandats spéciaux	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u><u>5 302 000</u></u>	Montant à voter	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Santé publique (1406-4)		\$
Promotion de la santé et prévention des maladies (1406-1)	\$	Traitements et salaires	6 948 900	
Traitements et salaires	1 601 900	Avantages sociaux	829 800	
Avantages sociaux	191 300	Transports et communications	447 100	
Transports et communications	476 500	Services	17 231 100	
Services	1 098 500	Fournitures et matériel	246 800	
Fournitures et matériel	616 400	Paiements de transfert	\$	
Paiements de transfert		Organismes de santé		
Programme de promotion de la santé	33 341 100	locaux officiels	205 397 700	
	<u>37 325 700</u>	Orthophonie et audiologie ..	32 649 600	
		Épidémies	66 047 000	
Services intégrés pour enfants (1406-2)		Prévention et contrôle du		
Traitements et salaires	843 200	sida	12 842 100	
Avantages sociaux	100 700	Prévention de la		
Transports et communications	6 300	tuberculose	3 872 200	
Services	4 231 300	Lutte contre les maladies		
Fournitures et matériel	5 900	vénériennes	685 300	
Paiements de transfert		Association of Local Public		
Programme « Bébés en santé, enfants en		Health Agencies	150 300	
santé »	67 660 900	Ontario Council on		
	<u>72 848 300</u>	Community Health		
		Accreditation	75 500	
Services de santé communautaire (1406-3)		Association pour la santé		
Traitements et salaires	1 763 200	publique de l'Ontario	108 200	
Avantages sociaux	210 500	Aide à la lutte contre le VIH ..	9 400 000	
Transports et communications	138 200	Réseau ontarien de		
Services	1 294 800	traitement du VIH	9 675 000	
Fournitures et matériel	48 000	Société canadienne du		
Paiements de transfert	\$	sang	412 100 000	
Centres de santé		Programme ontarien de		
communautaire	132 728 300	dépistage du cancer du		
Services de		sein	31 049 700	
sages-femmes	21 765 300			784 052 600
Programmes de lutte				<u>809 756 300</u>
contre la toxicomanie	137 270 100			
	<u>291 763 700</u>			
	<u>295 218 400</u>			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMMES DE SANTÉ PUBLIQUE, DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE (suite)
CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

Services de santé d'urgence (1406-5)	\$		Actif	
Traitements et salaires	37 174 300		Programmes de santé publique, de	
Avantages sociaux	5 704 900		promotion de la santé et de mieux-être	
Transports et communications	4 016 200		(1406-6)	\$
Services	12 866 700		Avances et montants	
Fournitures et matériel	31 728 600		récupérables	\$
Paiements de transfert	\$		Promotion de la santé	500 000
Paiements pour les			Programme « Bébés en	
services d'ambulance et			santé, enfants en santé » ..	1 500 000
services d'urgences			Centres de santé	
connexes : Services			communautaire	2 800 000
d'ambulance municipaux ..	269 756 900		Services de	
Paiements pour les			sages-femmes	2 000 000
services d'ambulance et			Organismes locaux	
services d'urgences			officiels responsables de	
connexes : Autres services			la santé	4 000 000
d'ambulance et services			Orthophonie et audiologie ..	500 000
d'urgence connexes	112 665 600		Prévention et contrôle du	
			sida	100 000
		382 422 500	Réseau ontarien de	
		473 913 200	traitement du VIH	325 000
Total (Fonctionnement) - Programmes de	1 689 061 900		Programme ontarien de	
santé publique, de promotion de la santé et de			dépistage du cancer du	
mieux-être			sein	1 000 000
				12 725 000
				12 725 000
			Total (Actif) - Programmes de santé publique,	12 725 000
			de promotion de la santé et de mieux-être	

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ :

Le programme d'immobilisations dans le domaine de la santé est responsable du processus de planification des immobilisations; de l'élaboration des politiques en matière d'immobilisations; et de l'octroi de subventions d'immobilisations aux établissements de santé, y compris les hôpitaux publics, les centres régionaux de cancérologie, les centres de santé communautaire, les centres communautaires de santé mentale, les programmes de lutte contre la toxicomanie et les établissements de soins de longue durée. Le programme s'occupe également du financement des nouveaux bâtiments dans le cadre de la restructuration, et gère les partenariats entre les secteurs public et privé.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1407		PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ		
		IMMOBILISATIONS		
1	511 192 400	Immobilisations dans le domaine de la santé	342 272 400	187 848 274
	511 192 400	Total - Immobilisations	342 272 400	187 848 274
	209 641 900	Moins : Mandats spéciaux	18 419 000	-
	<u>301 550 500</u>	Montant à voter	<u>323 853 400</u>	<u>187 848 274</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

IMMOBILISATIONS		
Immobilisations dans le domaine de la santé (1407-1)		\$
Paiements de transfert		\$
Projets d'envergure dans les établissements de santé		
- Nouvelles constructions	40 000 000	
- Projets permanents	50 000 000	
Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé	26 860 600	
Restructuration des services de santé		
- Nouvelles constructions	90 000 000	
- Projets permanents	100 000 000	
Planification et conception	95 000 000	
Fonds pour l'équipement médical et diagnostique	29 500 000	
Programmes des soins de longue durée	26 733 000	
Programmes de santé communautaire	40 973 100	
		499 066 700
Autres opérations		
Investissements dans les immobilisations	12 125 700	
		<u>511 192 400</u>
Total (Immobilisations) - Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé		<u><u>511 192 400</u></u>

